

Adam Smith

Sympathie, utilité, finalité dans la morale de Adam Smith

François Dutrait

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d’auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l’objet d’une demande d’autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l’auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Lorsqu’on évoque le nom d’Adam Smith, c’est d’abord *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*¹ (*WN*) l’ouvrage auquel on pense spontanément, au point que l’on a longtemps oublié son premier livre publié, celui qui nous intéresse ici. Les historiens de l’économie politique ont fait de notre auteur un des fondateurs – sinon le fondateur – de cette « science ». Le concept-clé qui justifierait cette conception serait précisément celui de « main invisible » ; le mécanisme de la main invisible permettrait de rendre compte de la meilleure organisation permettant à l’économie de satisfaire au mieux les besoins de ses agents : l’individu ne cherche que son propre gain, mais par son action mue par l’égoïsme, il contribue en fait à l’intérêt général. Cette interprétation² de la pensée d’Adam Smith a induit un certain nombre de conclusions générales concernant cet auteur :

- il est le premier théoricien du libéralisme économique, théorie qui sera achevée par la formalisation et la mathématisation que proposera le courant marginaliste à la fin du XIX^e siècle, en particulier par Léon Walras ;

1 Cet ouvrage est publié en 1776, la première édition de *TMS* date de 1759.

2 Voir à ce propos l’article de B. Prévost, « La métaphysique de la main invisible » dans la revue *Kairos*. L’auteur de cet article critique évidemment cette conception.

- sa pensée peut être rangée dans le courant utilitariste dont J. Bentham est le premier théoricien complet.

Ces deux conséquences sont d'ailleurs liées, comme l'a très bien montré Elie Halévy dans son ouvrage *La formation du radicalisme philosophique*³. Le problème que rencontrerait selon lui, toute théorie utilitariste – qui pose comme principe universel un égoïsme et un individualisme fondamentaux de l'être humain – serait de rendre compte de la manière par laquelle les hommes parviennent à « harmoniser leurs intérêts » ; et ce problème lui permet de classer les courants utilitaristes selon deux familles : ceux qui considèrent qu'il existe une « identité naturelle des intérêts » - dès lors la société, l'Etat, devraient intervenir le moins possible dans les questions économiques, politiques et morales ; ceux qui considèrent que les intérêts – nécessairement individuels et égoïstes – ne peuvent être harmonisés que de manière « artificielle » ; dès lors, il faut penser selon cette perspective les rôles de la société, des institutions et de l'Etat.

Pourtant la lecture de *The Theory of Moral Sentiments* oblige à repenser la question de savoir si Adam Smith appartient effectivement au courant utilitariste tel que le décrit Halévy : la notion de sympathie, centrale dans la théorie de la morale développée dans *The Theory of Moral Sentiments*, est mise en avant par Adam Smith pour contrer explicitement les « systèmes qui déduisent le principe de l'approbation à partir de l'amour de soi »⁴ ; les auteurs visés sont principalement Hobbes et Mandeville. De ce point de vue, Adam Smith s'inscrit complètement dans les débats de la philosophie morale de son temps : Shaftesbury, Hutcheson et Hume ont réagi, chacun à sa façon, aux théories de ces deux auteurs en les réunissant sous le terme de « théories de l'égoïsme ». Ainsi Hume, dans l'appendice II de son *Enquête sur les principes de la morale*⁵, situe sa propre démarche théorique comme opposée à la fois au rationalisme moral et aux doctrines qui prétendent que toute passion – y compris la plus généreuse en apparence – « est une modification de l'amour de soi ». A. Smith s'inscrit complètement dans cette démarche et relève, de ce point de vue, des moralistes que l'on rattache aux « morales du sentiment ».

Deux questions se posent dès lors :

- existe-t-il une contradiction entre les positions théoriques adoptées dans *The Theory of Moral Sentiments* et celles établies par *The Wealth of Nations* ?
- quel est l'apport original d'Adam Smith au sein de ce que l'on a appelé ces « morales du sentiment » ?

EXISTE-T-IL UN « PROBLÈME ADAM SMITH » ?

La question de savoir si la philosophie de Adam Smith est cohérente ou bien si celui-ci développe des idées différentes, voire contradictoires, dans *The Theory of Moral Sentiments* et dans *The Wealth of Nations* est déjà soulevée par Halévy⁶ : il y aurait un principe explicatif de la

3 Sur les rapports entre A. Smith et J. Bentham, voir vol. 1, chap. III. On peut lire avec profit la postface de J.-P. Dupuy qui discute en particulier cette thèse soutenue par Halévy selon laquelle « il y a des affinités électives entre l'utilitarisme et l'économie politique » (p. 333).

4 Tel est le titre du chapitre I de la section III de la septième partie de *TMS* ; Adam Smith entend par principe d'approbation « le pouvoir ou la faculté de l'esprit qui nous fait trouver certains caractères agréables ou désagréables, préférer une ligne de conduite à une autre, nommer la première bonne et l'autre mauvaise, considérer celle-là comme l'objet de l'approbation, de l'honneur et de la récompense, et celle-ci comme l'objet du blâme, de la censure et du châtement » (P. 419).

5 Le titre de l'appendice est significatif : “Of self-love”.

6 E. Halévy, *op. cit.*, I, III : “Et qu'on n'aille pas supposer une transformation de sa pensée, entre le moment où il écrivit les *Sentiments moraux* et celui où il écrivit la *Richesse des nations* puisque, dans son cours de Glasgow, qui est de 1763, il recourt alternativement, selon la matière enseignée, à l'hypothèse de l'égoïsme universel pour expliquer le mécanisme de l'échange, et à l'hypothèse de la sympathie, pour expliquer soit l'origine des gouvernements, soit encore l'origine de la notion de peine légale » (p.113).

morale – la sympathie – et un autre – la main invisible – pour l'économie. Tout en signalant cette dualité, Halévy semble lui-même la minimiser ; il y a une raison à cela : Halévy veut montrer que, dans les deux cas, Adam Smith met en relief un principe qui permet une harmonie naturelle des intérêts et, de ce fait, il semble masquer la contradiction entre la sympathie considérée comme sentiment naturel, caractéristique de l'être humain et, d'autre part l'égoïsme posé comme principe universel de l'action humaine.

La position de Halévy n'est pas satisfaisante : ou bien on admet que la philosophie de Adam Smith relève globalement de l'utilitarisme en posant un principe universel d'égoïsme et d'individualisme – mais, dans ce cas, la cohérence avec la théorie morale qui valorise un sentiment naturellement altruiste – la sympathie – ne paraît pas possible à établir ; ou bien on admet une évolution, une transformation fondamentale de la pensée de Adam Smith entre *The Theory of Moral Sentiments* (1759) et *The Wealth of Nations* (1776).

En fait, ni l'une ni l'autre de ces deux positions n'est entièrement défendable :

- de nombreux auteurs emploient le terme d' « utilité » sans pourtant pouvoir être classés dans le courant utilitariste tel que le définit Halévy ; la définition proposée par Halévy est inspirée par la philosophie de J. Bentham (1749-1832) qui peut à juste titre être considérée comme utilitariste au sens strict⁷. Si on l'admet telle quelle, il est impossible de considérer Adam Smith comme appartenant à cette doctrine, aussi bien dans *The Theory of Moral Sentiments* que dans *The Wealth of Nations*. Ainsi on a pu montrer que la théorie de la main invisible ne décrit pas simplement un mécanisme dont la compréhension reposerait sur la recherche des causes efficientes mais qu'elle repose sur une véritable métaphysique de type stoïcien, voire chrétien, qui suppose la prise en compte de causes finales⁸. Effectivement le stoïcisme influence profondément la théorie morale de l'ouvrage qui nous intéresse, mais il nous faudra examiner comment cette doctrine rationaliste est compatible avec une position qui attribue une place centrale à un « sentiment » et à l'imagination.
- La notion de sympathie est centrale dans *The Theory of Moral Sentiments* ; elle ne se comprend que par référence à Hume avec qui l'auteur engage un dialogue critique et, à travers lui, avec les autres théoriciens de la morale du sentiment.

Ces problèmes sont tout à fait perceptibles dans le « style » de la démarche suivie par Adam Smith : les trois sections de la première partie reposent sur une approche anthropologique ; elles « décrivent » le fonctionnement des passions en mettant en avant la « sympathie » qu'elles sont capables de provoquer, et ainsi l'évaluation que cette sympathie permet établit la *propriety* de l'action, son degré de convenance. Il est tout à fait remarquable que, dans ces deux premières parties, l'auteur s'attache à décrire le plus subtilement possible comment le jugement d'autrui, par le jeu complexe de la sympathie, permet d'apprécier la convenance ou l'inconvenance. Ce n'est que dans la troisième partie que Smith aborde la question des « jugements concernant nos propres sentiments et notre propre conduite⁹ » : il introduit par là la dimension de la conscience morale proprement dite. Cette construction indique à quel point Smith considère que la moralité se constitue grâce aux échanges avec autrui.

7 La question de savoir si la définition de l'utilitarisme proposée par Halévy est correcte a été discutée par J.-P. Dupuy dans sa postface au premier volume de *La formation du radicalisme philosophique*. Mon propos ici n'est pas de discuter les idées de Halévy, mais de savoir comment Adam Smith traite la question de l'égoïsme (et de l'individualisme) en relation avec les idées d'utilité et de sympathie.

8 Voir article déjà cité de B. Prévost, dans la revue *Kairos* n°20.

9 Comme l'indique à juste titre la note des traducteurs, *op. cit.*, p. 135. Le chap. II de la section II de la deuxième partie fait exception : il y est question de du jugement que nous portons sur notre propre conduite et, à ce titre, ce chapitre aurait dû figurer dans la troisième partie. Mais, précisément, cette incohérence apparente indique bien les difficultés que rencontre A. S. pour construire un système parfait : dans le cas présent, l'auteur a jugé préférable de poursuivre ses analyses particulières de la vertu de justice plutôt que de respecter la systématisme du plan d'ensemble.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr